

VILLE DU TOUQUET-PARIS-PLAGE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 - Identification de la Collectivité délégante : Ville du Touquet-Paris-Plage, Hôtel de Ville, Boulevard Daloz, à l'attention de Monsieur le Maire - 62520 LE TOUQUET-PARIS-PLAGE
Tél. 03-21-06-72-52 Fax : 03.21.06.72.86

2 - Procédure de consultation :

Délégation de service public conformément aux dispositions des articles L. 1411-1 et R. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités territoriales, du décret n°2006-608 du 26 mai 2006 relatif aux concessions de plage et de l'Ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique.

Type de procédure : ouverte

3 - Objet de la délégation :

Animations touristiques et services : attribution d'un sous-traité d'exploitation de plage

Lieu d'exécution : Le Touquet-Paris-Plage

Mode délégation : sous-traité d'exploitation d'un lot de plage

Services délégués : exploitation d'un lot de plage situé sur le domaine public maritime

* 1 point de location de matériel, vente de boissons sans alcool, glaces, confiseries :

- Lot n°4 : axe de la descente principale de la plage, au lieu-dit « la banane »

4 – Durée

La durée du sous-traité d'exploitation est fixée à 1 an, la période d'exploitation étant du 15 mars au 15 novembre 2021.

Aucune variante ne sera autorisée.

5 – Conditions de retrait du dossier de consultation :

Un exemplaire du dossier de consultation sera adressé à chaque candidat qui en fera la demande par mail ou par courrier ou retiré à l'Hôtel de ville du Touquet-Paris-Plage, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.

Hôtel de Ville
Pôle Domaine Communal
Boulevard Daloz
62520 Le Touquet-Paris-Plage

courriel : domaine@ville-letouquet.fr

Date de disponibilité du dossier de consultation : 21 octobre 2020

6 - Remise des candidatures et des offres :

Les modalités de remise des candidatures et offres sont précisées dans le règlement de consultation.

7 - Date limite de réception des candidatures et des offres : 20 novembre 2020 à 12 H.

8 - Justificatifs à produire :

La liste et nature des pièces à fournir sont précisées dans le règlement de consultation.

9 - Critères de sélection des candidatures :

Capacités financières :

- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.
- Pour les entreprises : bilan, annexes et comptes de résultat des trois derniers exercices clos accompagnés de tout document permettant d'apprécier les garanties financières du candidat : capitaux propres, principaux actionnaires, endettement, fond de roulement, capacité d'autofinancement, une caution bancaire ou équivalent en cas de première activité non salariée.
- Pour les particuliers : tout document permettant d'apprécier les garanties financières du candidat : capitaux propres, capacité d'autofinancement, prêts envisagés.

Capacités professionnelles et techniques des candidats :

- Références pour des prestations analogues et d'importance similaire.
- Moyens matériels et humains projetés.
- Aptitude à assurer la continuité du service public local d'accueil touristique et balnéaire par la mise en place de structures capables de répondre à la demande de la clientèle de la Station dans le respect des normes spécifiques exigées pour l'équipement.

10 - Langue dans laquelle l'offre doit être rédigée : Française

11 - Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille
CS 62039 59014 Cedex – 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - 59000 LILLE Tél. : 03.59.54.23.42
Fax : 03.59.54.24.45

12 - Date d'envoi du présent avis à la publication : 19 octobre 2020